

ainsi de suite, a été mis au point pendant une période de neuf jours par quelques personnes. Certains des autres modèles qui sont en la possession du gouvernement, donc en la possession du Parlement, sont le fruit d'un travail beaucoup plus soigné. Quiconque prendra la peine de lire le rapport du comité de 1945-1946 constatera que l'on avait apporté infiniment de soin et d'attention à la composition des divers modèles présentés à ce comité. Certains d'entre eux, bien entendu, étaient préparés négligemment, mais d'autres l'avaient été avec beaucoup de soin et d'attention.

L'honorable député d'Antigonish-Guysborough (M. Stewart) nous a dit que 2,695 modèles ont été exposés dans la salle du comité des chemins de fer. Les députés ont pu les voir alors. Ils ont été examinés, vérifiés et éliminés par mise aux voix jusqu'à ce qu'il n'en reste que deux. Un vote final a décidé entre eux. Maintenant que cette question est de nouveau soulevée au pays, il me semble qu'il y aurait lieu d'examiner les modèles soumis à cette époque-là, c'est-à-dire en 1945-1946.

Qu'est-ce que le gouvernement tente de cacher? Je pense qu'il cherche à cacher à la population du Canada des modèles de beaucoup supérieurs à celui qui a été fabriqué récemment et que le premier ministre a choisi. J'estime que les soi-disant experts en science héraldique ont mal conseillé le gouvernement.

M. Bell: L'honorable député de Leeds (M. Matheson) notamment.

L'hon. M. Churchill: L'honorable député de Leeds, notamment, dont on a dit qu'il était l'expert du Parlement en science héraldique. Je suis heureux qu'il ait quelques connaissances dans ce domaine. Un homme de haute réputation, qui a fait des études en héraldique, a déclaré que le modèle choisi est incorrect. M. Beddoe, à qui on doit une partie du modèle—il a eu l'idée de la bande bleue—a mal lu ou mal interprété la proclamation décrivant les armoiries du Canada. Les experts en la matière ne sont donc pas d'accord. Une tentative est faite actuellement, et je prédis qu'elle échouera, afin d'imposer à la population canadienne un drapeau falsifié, mal dessiné et fondé sur une interprétation erronée de la proclamation au sujet des armoiries du pays. Si l'on choisit dans les armoiries une tige surmontée de trois feuilles d'érable comme drapeau canadien, pourquoi ne peut-on pas également choisir d'autres modèles tirés des armoiries et en faire des

[L'hon. M. Churchill.]

drapeaux? Il est absurde de prétendre qu'une partie des armoiries peut devenir automatiquement le modèle d'un drapeau canadien.

C'est ce que le présent gouvernement autocratique cherche à nous imposer. Je regrette infiniment que l'honorable député d'Antigonish-Guysborough ait tenté de donner l'impression aux honorables députés et au grand public que, parmi les quelque 3,000 modèles de drapeau soumis, les deux tiers renfermaient la feuille d'érable. Il n'a pas voulu en dire davantage, mais lorsque, après l'avoir questionné, je me suis rendu compte qu'il n'était pas au courant du rapport du comité pour 1945-1946, il a répondu que plus de la moitié des modèles soumis comprenaient l'*Union Jack*. Lorsqu'il a mentionné que les deux tiers des modèles comprenaient la feuille d'érable, il aurait dû ajouter: ainsi que l'*Union Jack*, ce qui aurait été exact.

M. Stewart: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Je crois que l'honorable député a mal compris ce que j'ai dit. Je donnais une ventilation, non des dessins soumis en 1945-1946, mais des dessins soumis entre 1946 et 1964. L'honorable député n'a sûrement pas compris.

L'hon. M. Churchill: Je ne voudrais pas mal interpréter les paroles de l'honorable député. J'ai cru qu'il nous donnait le chiffre officiel et que le gouvernement avait en sa possession plus de 3,000 dessins de drapeaux. Veut-il dire que tous ces dessins ont été soumis depuis 1946?

M. Stewart: Non; si l'honorable député avait écouté attentivement, il saurait exactement ce que j'ai dit.

L'hon. M. Churchill: J'écoutais très attentivement l'honorable député. Soyons justes à cet égard. Ai-je raison du supposer, et les honorables députés de cette Chambre ont-ils raison de supposer que le gouvernement a en sa possession plus de 3,000 dessins de drapeau national, y compris ceux soumis en 1945-1946?

M. Stewart: Il y en a plus de 3,000 si l'on tient compte de ces deux groupes, ceux qui ont été soumis en 1945-1946 et ceux qui ont été soumis de 1946 à 1964. Cela ferait plus de 5,000.

L'hon. M. Churchill: Ma foi, il en est maintenant rendu à plus de 5,000.

M. Stewart: Je n'ai rien augmenté. Si l'honorable député avait écouté, ou s'il veut lire le compte rendu ce soir, il trouvera exactement ce que j'ai dit.